



Vendôme, le 28 octobre 2026

A l'attention de Laurent Brillard

Maire-Président

Ville de Vendôme & CATV

Hôtel de ville - Parc Ronsard

41100 Vendôme

PRÉAVIS DE GRÈVE LOCAL

Du jeudi 5 au lundi 30 novembre 2026 inclus — chaque jour, de 0 h à 24 h

Object : Préavis de grève couvrant l'ensemble des agent-es des collectivités et établissements publics territoriaux du périmètre du syndicat CGT des Intercommunaux du Vendômois.

Monsieur le Président,,

Dans le prolongement du préavis et des revendications portées par la Fédération CGT des Services publics, notre syndicat entend défendre le droit à des services publics de qualité, dotés des moyens humains et financiers nécessaires, et soutenir les mobilisations pour le droit d'étudier et de travailler dignement. Face à l'insuffisance des moyens publics, à la dégradation des conditions de travail et à l'érosion du pouvoir d'achat, les agent-es territoriaux ne peuvent continuer à être la variable d'ajustement des choix budgétaires.

La CGT dénonce notamment la dégradation des conditions d'études, le manque de personnels et de moyens dans l'Éducation nationale, ainsi que les réponses répressives opposées aux mobilisations de la jeunesse. Notre syndicat partage cette exigence de moyens pour garantir l'égalité d'accès aux services publics et le respect de celles et ceux qui les font vivre.

Dans le Vendômois, ces enjeux nationaux se traduisent concrètement par des attentes fortes en matière de reconnaissance salariale, de protection sociale, d'effectifs, de conditions de travail et de fonctionnement des services. Les revendications ci-dessous motivent le présent préavis.

1. REVENDICATIONS NATIONALES — FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services publics locaux.
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 €.
- Un grand plan de rénovation du bâti scolaire.

2. REVENDICATIONS PRIORITAIRES DANS NOS COLLECTIVITÉS

- La mise en place de tickets restaurant pour alléger le coût quotidien des repas.
- L'augmentation de la participation employeur à la mutuelle et à la protection sociale complémentaire pour mieux rembourser et mieux protéger les agent-es.
- L'augmentation de l'IFSE pour reconnaître les missions exercées et améliorer le pouvoir d'achat.
- L'augmentation de du remboursement des kilomètres faits avec les véhicules personnels (dans et en dehors de la résidence administrative),
- L'instauration d'un forfait mobilités durables pour soutenir le vélo, le covoiturage et les déplacements doux, et la mise en place de locaux à 2 roues sur les divers sites de travail,
- L'instauration d'un congé hormonal afin de mieux prendre en compte la santé des agentes et de lever le tabo, lorsque cela sera possible règlementairement.
- Le remplacement de tous les postes pour mettre fin aux surcharges de travail liées aux départs non remplacés.
- L'adaptation des postes et des catégories aux missions réellement exercées.

3. AUTRES EXIGENCES LOCALES

- Le remplacement des véhicules anciens pour des conditions de travail et de sécurité adaptées.
- Le maintien du budget des services afin de garantir les moyens nécessaires à leurs missions.
- Un régime indemnitaire pour les contractuel·les occupant des postes non permanents.
- Le retour de la CAP au sein de la collectivité.

4. PÉRIMÈTRE, DATES ET MODALITÉS DU PRÉAVIS

Le Syndicat CGT des Intercommunaux du Vendômois dépose par la présente un préavis de grève pour les agent-es titulaires, stagiaires et contractuel·les, toutes catégories et filières confondues, de la Communauté d'Agglomération Territoires vendômois, de la Ville de Vendôme, du CCAS de Vendôme, du CIAS, de la Régie du Pôle Nautique.

Ce préavis couvre sans interruption l'intégralité de la période allant du jeudi 5 novembre 2026 à 0 h au lundi 30 novembre 2026 à 24 h, soit chacune des journées du 5 au 30 novembre inclus. Les agent-es pourront y participer dans le respect des dispositions légales applicables à leurs services.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

Pour le Syndicat CGT des Intercommunaux du Vendômois,

Le secrétaire général

Mehdi Louaki